

ALCO 1 - 26 juin 2009 ... pour que Hérault Avenir demeure le guide et donne du sens

Par **Pascal Perrissin-Fabert**, directeur des politiques territoriales, PADT

Hérault Avenir, tout le monde en a entendu parler mais, concrètement, qu'en est-il vraiment ?

Hérault Avenir est porteur de grandes ambitions. C'est le signe d'une politique volontariste, seule capable de "tirer vers le haut" le développement économique, dans le souci permanent de l'aménagement territorial et du développement durable, avec la volonté de préserver notre environnement et d'aider les personnes en difficultés. Ce grand projet du Département s'inscrit sur le territoire à travers les 4 Grands Projets Départementaux, les GPD "Cœur d'Hérault", "Piémont Biterrois", "Cités Maritimes" et "Aire Métropolitaine et Est Héraultais", en proposant, pour chacun d'eux, un diagnostic et des pistes de développement.

Les cadres s'étaient mobilisés à l'occasion de la journée de l'encadrement du 2 avril dernier pour brasser les idées à l'occasion de plusieurs groupes de travail, thématiques et territoriaux, et pour formuler des propositions.

Depuis, la réflexion s'est poursuivie dans chacun des GPD, sous la houlette des élus, pour aboutir à une étape importante de concertation, la rencontre ALCO 1, avec les élus des communes et avec les partenaires socio-professionnels. Plus de 250 personnes ont ainsi répondu présents.

La qualité des réflexions et le caractère innovant de certaines propositions ont permis aux élus de dresser un panorama concret et attractif de ce que pourrait être le projet du Département pour les années à venir.

La matinée s'est révélée riche et une concertation approfondie est nécessaire pour affiner le projet politique du département, dans un esprit ouvert de gouvernance.

Au sein de l'administration, il est important que nous ayons conscience des grands enjeux et que nous participions à cette démarche porteuse de sens pour notre action au quotidien.

Les réflexions vont se poursuivre au sein de groupes de travail et les contributions de tous seront les bienvenues. Une information régulière auprès des agents sera assurée

Les cadres doivent ainsi restés mobilisés pour accompagner cette concertation, approfondir les réflexions et convaincre sur des sujets aussi complexes et difficiles à trancher que la priorisation des politiques ou la mise en place de nouveaux indicateurs.

Hérault Avenir doit faire partie de notre quotidien pour que le Département reste engagé dans une approche novatrice et voulant travailler autrement avec ses partenaires.

Soyons acteurs de cette démarche, porteuse de sens pour l'avenir.



ALCO 1 le 26 juin 2009 : le Département réunit 250 élus des communes et partenaires socio-professionnels au salon Jean Bène.

[voir le film L'Hérault d'avenir... sur d.clic](#)

[voir les diaporamas](#) 1-2-3-4-5

Eco-Lagunes s'attaque aux algues opportunistes

Par **Gisèle Soteris**, service gestion patrimoniale et structures associées, PEE

Quel est le point commun entre l'étang de Thau, le bassin d'Arcachon, la baie de Cadix et la Ria Formosa en Algarve ?

Leurs fonds sous-marins sont tapissés d'herbiers de zostères (plantes aquatiques), lieux de vie pour de nombreuses espèces animales et végétales. Leur présence est signe d'une bonne qualité de l'eau et d'une riche biodiversité.

Or ces herbiers sont menacés par la prolifération d'algues "opportunistes", nourries par les excès de nitrates et de phosphates. Les températures élevées et un fort ensoleillement renforcent le processus. Une véritable compétition pour la lumière, l'espace et les éléments nutritifs s'instaure alors entre les zostères et les algues opportunistes.

Le CG, chef de file d'un projet fédérateur

Certaines activités économiques comme la conchyliculture, la pêche et le tourisme pourraient être fragilisées par la disparition des herbiers. Les professionnels, dont l'activité économique est directement impactée par le développement de certaines micro-algues qui sont toxiques et mettent en péril l'exploitation des étangs, sont très concernés.

Pour comprendre le fonctionnement de ces écosystèmes, le conseil général a impulsé le projet Eco-Lagunes (gestion environnementale des zones lagunaires à vocation aquacole) en collaboration avec 6 partenaires du territoire sud-ouest européen. Ce projet a été proposé dans le cadre du programme de coopération territoriale SUDOE. Budget : 1 million d'€ dont 213 000 € financés par le CG.



Les partenaires du projet, de gauche à droite :

- Laurence Fonbonne, syndicat Mixte RIVAGE Salses-Leucate
- Fernando Brun, université de Cadix (Espagne)
- Ignacio Hernandez, université de Cadix (Espagne)
- Micheline Grignon-Dubois, université de Bordeaux 1
- Gisèle Soteris, PEE, conseil général de l'Hérault
- Joao Silva, centre de recherches marines de l'Algarve (Portugal)
- Iolanda Piedra Manes, IVEAEMPA (Catalogne, Espagne)
- Estelle Masseret, université Montpellier II
- Mohamed Laabir, université Montpellier II



Depuis la sélection du projet en mars 2009, le CG assure la coordination scientifique, la gestion administrative et financière et la diffusion des acquis. Tous les six mois, un séminaire a lieu pour faire un point sur l'état d'avancement des objectifs et pour transmettre l'information.

Pour mettre en œuvre ce projet, le conseil général organise également des actions techniques sur le terrain, notamment la collecte d'algues et le suivi de l'état de conservation des herbiers en association avec le syndicat mixte du bassin de Thau (le CMBT).

Sauver les herbiers

Approuvé pour une durée de deux ans (avril 2009 - avril 2011), Eco-Lagunes s'est fixé trois objectifs principaux :

- collecter les algues opportunistes aux endroits où elles causent le plus de problèmes et mesurer l'impact de cette collecte sur la restauration des herbiers ;
- développer des outils de diagnostic sur leur état de santé ;
- montrer que la collecte d'algues proliférantes permet de restaurer les herbiers et de favoriser leur conservation. Les herbiers en bonne santé pourraient assimiler la prolifération d'une autre micro-algue toxique, *Alexandrium catenella*, protégeant ainsi les activités économiques associées.

Les approches complémentaires et novatrices des différents partenaires (universités, collectivités, interprofession) et la mise en commun des expériences acquises doivent permettre d'élaborer des stratégies communes de conservation de la biodiversité de ces milieux fragiles, dans une perspective de développement durable.



La prolifération d'algues "opportunistes" menace les herbiers de zostères.

La "fiche de poste" : en plein travaux !

Par **Emilie Raynaud**, service effectif, mobilité, recrutement au PR



La construction d'une nouvelle aile

L'édifice "rubrique compétences" compte deux ailes : les *savoir-faire* et les *connaissances*. Le groupe projet DCC ("Développer une culture de la compétence"), chef de chantier, a prévu d'en ajouter une troisième : les *savoirs comportementaux*.

Ces savoirs sont des qualités révélées dans le cadre des relations professionnelles (exemple : aptitude à la communication, esprit d'équipe). Ils serviront de matériaux de base pour établir cette nouvelle bâtisse.

Pour ce projet, des représentants de chaque pôle ont apporté leur pierre à l'édifice. Ils ont participé à l'élaboration d'un référentiel de 19 savoirs comportementaux. Ils ont renseigné ces savoirs dans les fiches métiers.

Des cloisons supprimées

Rendre l'édifice plus fonctionnel : c'est le deuxième objectif du chef de chantier qui a modifié les plans de départ pour créer des parties communes entre les pièces de la rubrique compétences.

Par exemple : "Droit(s) et règlement(s) du domaine d'intervention" regroupe désormais le droit administratif, le droit social, le droit civil, et le droit communautaire. Cette démarche a été appliquée à l'ensemble du référentiel des compétences.

Pourquoi de tels travaux ?

- pour clarifier le référentiel des compétences et permettre une utilisation plus pertinente (notamment pour la formation, les parcours professionnels, etc.)
- pour caractériser les compétences nécessaires sur chaque poste
- pour faire apparaître les comportements nécessaires sur chaque poste.

Votre rôle de manager : apporter les dernières finitions dès septembre prochain



Comment ?

- En mettant à jour les fiches de poste de vos agents
- En ajoutant les savoirs comportementaux spécifiques au poste.

A quand l'inauguration ?

Elle aura lieu lors de l'ouverture de la campagne des entretiens d'évaluation 2009.

Une architecture en perpétuelle évolution

Rien n'est figé ! Les managers prendront possession des lieux qui pourront être au fil du temps aménagés selon les règles d'urbanisme en vigueur. ([voir le Guide de la fiche de poste dans d.clic : Management/Entretien annuel](#)).